

CONCOURS DE L'OFFICE FRANCAIS DE PROTECTION DES REFUGIES ET APATRIDES

OFFICIER DE PROTECTION

OFPRA			
CONCOURS EXTERNE Ouverture inscriptions : septembre Clôture inscriptions : octobre Mi-novembre (épreuves écrites) Début février (épreuves orales)			i-EPrépa
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Une épreuve de culture générale : dissertation portant sur la place de l'état et son rôle dans les grands domaines d'intervention publique (société, économie, emploi, santé, culture, territoires, relations extérieures...)	4	4H	Culture générale Politiques publiques
Une épreuve de 6 à 10 questions à réponse courte (QRC) : droit public, questions européennes, droit des réfugiés et des relations internationales	2 (droit public + questions européennes)	4H	Droit européen Politiques publiques Droit public (Pas d'entraînements spécifiques à cette épreuve)
	2 (droit des réfugiés et des relations internationales)		
EPREUVES D'ADMISSION			
Epreuve de mise en situation et entretien avec le jury qui débute par une présentation du parcours du candidat et de sa motivation	4	25 mn dont 10 mn de présentation	Module admission
LV Entretien à partir d'un texte court rédigé dans une des langues suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien, russe	1	15 mn préparation + 15 mn oral	Anglais

CONCOURS DE L'OFFICE FRANCAIS DE PROTECTION DES REFUGIES ET APATRIDES

OFFICIER DE PROTECTION

CONCOURS INTERNE Ouverture inscriptions : septembre Clôture inscriptions : octobre Mi-novembre (épreuves écrites) Début février (épreuves orales)			i -EPrépa
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Une rédaction à partir d'un dossier à caractère administratif ou d'une note	4	4H	Politiques publiques Note de synthèse
EPREUVES D'ADMISSION			
Entretien avec le jury sur des questions relatives aux connaissances administratives générales ou propres à l'activité de l'office ou sur l'environnement professionnel du candidat au sens large. Il débute par un exposé de l'expérience professionnelle du candidat appuyé par le RAEP (dossier constitué par le candidat en vue de la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle)	4	25 mn dont 10 mn d'exposé	Module admission
Epreuve facultative LV Entretien à partir d'un texte court rédigé dans une des langues suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien, russe	1 (les notes ne sont prises en compte que pour leur part excédant la note de 10 sur 20)	15 mn préparation + 15 mn oral	Anglais